



COMMUNIQUE DE PRESSE

Euronext : LG, NYSE: LR

Paris, le 21 juin 2006

LAFARGE REÇOIT LE PRIX DES ENERGIES RENOUVELABLES

Lafarge, leader mondial des matériaux de construction, annonce aujourd'hui avoir reçu le "Prix des énergies renouvelables" pour son engagement à utiliser les énergies renouvelables sur ses sites de production ainsi que pour ses nombreuses initiatives visant à promouvoir leur utilisation. Le prix, remis le Syndicat Français des Energies Renouvelables, récompense en particulier le parc éolien de Lafarge qui alimente en électricité l'une de ses principales cimenteries au Maroc.

Ce parc éolien, inauguré en septembre 2005, couvre 50% des besoins en électricité de la cimenterie de Lafarge à Tétouan, dans le nord du Maroc, grâce à 12 turbines éoliennes dont la production totale s'élève à 10 MW. Les éoliennes participent à l'endiguement du changement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre de 30 000 tonnes par an - soit l'équivalent de la plantation de 2 millions d'arbres. Il a été reconnu Mécanisme de développement propre (MDP) par le Conseil exécutif des MDP de l'ONU, le premier de ce type en France. Lafarge étudie d'autres projets d'éoliens.

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'environnement et du développement durable, le Groupe œuvre depuis plusieurs années à la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre dans le monde. Cet engagement s'est notamment traduit par son partenariat d'avant-garde conclu avec l'organisation WWF en 2000, dans le cadre duquel le Groupe s'est fixé pour objectif de réduire ses émissions nettes de CO₂ de 20% par tonne de ciment produite sur la période 1990-2010. Cet engagement va bien au-delà de l'objectif fixé par le Protocole de Kyoto, aux termes duquel les pays industrialisés (Annexe I) doivent réduire de 5,2% leurs émissions totales de gaz à effet de serre sur la période 2008-2012 par rapport au niveau de 1990. A fin 2005, la réduction des émissions de CO₂ du Groupe s'élève à 12.7%.

Un deuxième projet MDP, en Malaisie, qui concerne le remplacement des combustibles fossiles par une énergie de substitution, la biomasse, a aussi reçu récemment l'agrément du Conseil exécutif du MDP. Ce projet représente une réduction de 60 000 tonnes d'émissions de CO₂ par an - soit l'équivalent de 4 millions d'arbres plantés. Lafarge est actuellement en train de mettre au point deux autres projets MDP, l'un en Inde et l'autre au Brésil.



Aujourd'hui, convaincu que son action en faveur de la société doit dépasser les limites de ses propres sites industriels pour couvrir l'ensemble de la chaîne de création de valeur dans l'industrie du bâtiment, des fournisseurs aux clients finaux, Lafarge met l'accent sur la construction durable. Le Groupe a ainsi pris diverses mesures pour promouvoir des méthodes de construction plus durables.

La construction durable est, en particulier, l'une des priorités mises en avant par Lafarge lors du renouvellement de son partenariat avec WWF en 2005.

Voici quelques autres exemples de l'action du Groupe dans ce domaine :

- Hypergreen : un concept de tour multifonctions ultra écologique conçu pour les mégapoles mondiales en partenariat avec l'architecte français Jacques Ferrier. Hypergreen est un projet responsable au regard de l'environnement sur l'ensemble de son cycle de vie, grâce au recours à des énergies renouvelables et à des matériaux de construction à haute performance, tels que le Ductal®.
- Création d'une chaire d'enseignement et de recherche consacrée à la science des matériaux pour une construction durable, avec des pôles d'excellence académique – l'Ecole Polytechnique et l'Ecole des Ponts - et de grandes universités internationales comme le MIT et Berkeley.
- Lafarge préside le Conseil d'Administration de l'Initiative Construction Durable lancée par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP), visant à promouvoir et à soutenir des pratiques durables dans la construction et le bâtiment.
- Avec le Conseil international des affaires pour le développement durable (WBCSD), Lafarge assure la co-direction d'un projet de 3 ans visant à transformer le secteur de la construction afin que, à l'horizon 2050, les immeubles ne consomment aucune énergie d'origine externe et n'exercent qu'un impact minime sur l'environnement, tout en étant économiquement viables. Ces bâtiments doivent être efficaces du point de vue écologique, esthétique et construits et gérés au meilleur coût.
- En France, Lafarge est l'un des membres fondateurs de la Fondation Bâtiment Energie, qui finance les projets de R&D destinés à réduire les émissions de gaz à effet de serre en diminuant la consommation d'énergie, et à encourager une plus grande utilisation des énergies renouvelables dans le secteur de la construction.

L'usage des énergies renouvelables s'inscrit dans l'engagement de Lafarge dans le développement durable. Convaincu que la création de valeur à long terme passe par la prise en compte des intérêts de la collectivité et de l'environnement, Lafarge poursuit sa stratégie de développement durable depuis déjà de nombreuses années. Une stratégie qui reflète les valeurs fondamentales du Groupe et qui allie savoir-faire industriel, performance, création de valeur, respect des employés et de leurs cultures locales, protection de l'environnement et conservation des ressources naturelles et de l'énergie.



Informations complémentaires :

Leader mondial des matériaux de construction, **Lafarge** occupe une position de premier plan dans chacune de ses quatre activités : Ciment, Granulats & Béton, Toiture et Plâtre. Avec 80 000 collaborateurs, le Groupe est présent dans 76 pays.

En 2005, il a réalisé un chiffre d'affaires de 16 milliards d'euros.

Lafarge est la seule entreprise du secteur de la construction répertoriée dans la liste 2006 des 100 multinationales les plus engagées en matière de développement durable. Depuis de nombreuses années, Lafarge inscrit sa croissance dans le cadre d'une stratégie de développement durable : son savoir-faire concilie efficacité industrielle, création de valeur, respect des hommes et des cultures, protection de l'environnement, économie des ressources naturelles et de l'énergie. Pour faire progresser les matériaux de construction, Lafarge place le client au cœur de ses préoccupations et offre aux professionnels du secteur et au grand public des solutions complètes et innovantes pour plus de sécurité, de confort et de qualité dans le cadre de vie quotidien.

Pour de plus amples informations, consulter le site Internet à l'adresse : www.lafarge.com.

Contacts :

COMMUNICATION

Stéphanie Tessier : 33-1 44-34-92-32
stephanie.tessier@lafarge.com

RELATIONS PRESSE

Lucy Wadge : 33-1 44-34-19-47
lucy.wadge@lafarge.com

Louisa Pearce-Smith : 33-1 44-34-18-18
louisa.pearce-smith@lafarge.com